



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2018-2019
Procès-Verbal n°2

Réunion du mardi 04 septembre 2018 à 18h40

Président de séance : SALINGUE François

Présents : BALAINE Clément ; BANRY Jean-Michel ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ; PEREIRA José ; PREMOSELLI Bernard ; SPAY Nicolas

Excusés : BIDAULT François (CDPA) ; BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) ; GOMAS Olivier ; GOMAS Yohann ; PAULET Philippe (président du DAF) ; RAYBAUDI Thierry

François SALINGUE, président de la CDA, ouvre la séance à 18h30

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°1

La CDA présente ses sincères condoléances à la famille de Jozef BARTKOWIAK décédé à l'âge de 84 ans. Il fut arbitre de district dans le début des années 1980 et a pris une part active aux destinées de l'UNAF.

La CDA félicite notre collègue Auguste AUGIER et sa compagne pour la naissance de LOGAN.

Le PV n°1 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. AUDITIONS :

PHEDOROFF Alexis convoqué à 18h45, explique les raisons de son absence à désignation du 16/06/2018 en Coupe consolante U15 FCAT / ASVPO-AGT.

LACHAL Abdelaziz convoqué à 19h00 est absent. La CDA lui communiquera, ainsi qu'à son club, sa décision.

Vincent GUICHETEAU, Président de l'UNAF, est reçu à 19h30. Vincent nous expose les principaux axes menés cette saison par l'UNAF Aube qui fêtera ces 70 ans en septembre 2019. Il précise les points qu'il souhaite aborder durant son intervention au rassemblement des arbitres du 15.09.18.

3 COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Courriels reçus

Le 27.06 Madame DENIS Sandrine interpelle le Président du DAF suite aux propos tenus par un membre de la CDA sur la finale jeune disputée par son club en U17 le 23.06. Thierry RAYBAUDI lui répond le 31.07.

Le 04.07 Moughni MOHAMED envoie un RIB afin de se faire indemniser de ses prestations par la Ligue.

Le 05.07 Anthony PEREZ échange avec le Président de la CDA suite à son échec ligue.

Le 09.07 Hervé PIMPERNET demande, suite à la publication sur le site du DAF de la date du rassemblement de début de saison, si les observateurs seront convoqués. Il lui est répondu que cela va être envoyé prochainement.

Le 09.07 Aurélien CHEDRU demande s'il doit assister au rassemblement du 15.09 alors qu'il aura déjà participé à celui de la ligue le 08.09. La réponse est oui car il reste arbitre de District jusqu'à la réussite complète de sa candidature ligue (théorique + pratique).

Le 12.07 Diamantino CRUZ renonce à sa décision de démissionner de l'arbitrage. Il fournit le 17.07 un certificat médical pour une indisponibilité de 6 mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 13.07 Fabien CHOLLIER échange avec la CDA suite à la communication de son classement. En raison d'une erreur avérée, celle-ci est modifiée et un nouvel envoi est fait. Il effectue sa demande de renouvellement de licence le 16.07.

Le 15.07 Erik GUILLET informe de son absence au rassemblement du 15.09 avec justificatif.

Le 16.07 Yann MEMBRADO pose une indisponibilité jusqu'au 18.08.

Le 16.07 Jean-Baptiste GUILLAUD annonce l'arrêt de toutes ses fonctions en lien avec le foot. La CDA, en regrettant cette décision, le remercie pour les services rendus

Le 17.07 Thierry ANGLADE sollicite le droit de floquer ses maillots d'arbitre, le président de la CDA lui répond.

Le 19.07 François SALINGUE informe madame GRISOT des différentes alternatives qui s'offrent à son fils, jeune arbitre, pour la saison prochaine

Le 22.07 Le président de la CDA échange avec Paul BERTHOLLE suite aux questions qu'il a posées via le lien de confirmation de sa présence au rassemblement (carton blanc, maillot offert par la FFF, réactivité de la CDA aux courriels reçus, déroulement des finales jeunes)

Le 24.07 Aurélien CHEDRU signale une difficulté d'utilisation de son compte MyFFF pour poser une indisponibilité. Cela est normal car sa licence n'est pas encore validée pour la saison 2018-2019.

Le 27.07 Loïc POISSENOT demande la date de reprise de l'entraînement collectif. Réponse lui est faite que la reprise a lieu le mercredi 1^{er} Août.

Le 27.07 Floris et Maëlie DEGAND confirment leurs présences au rassemblement du 15.09.18

Le 27.07 Samuel PEDRO signale une difficulté pour saisir une indisponibilité sur MyFFF. Cela est normal car sa licence n'est pas encore validée pour la saison 2018-2019.

Le 27.07 Yassin KURT sollicite un temps d'échange avec la CDA suite à la sanction prise par la CDA en Mars 2018. François SALINGUE reprend avec lui les motifs de la sanction pour laquelle les délais d'appel sont dépassés.

Le 27.07 Le DAF informe la CDA de la demande de licence de COTTE Mickael non licencié la saison dernière. Il est procédé à la réouverture de sa fiche sur Foot2000 par les services de la Ligue.

Le 28.07 Morad IRCHAD annonce son absence au rassemblement du 15.09.

Le 29.07 Gowsan MAHALINGAM informe de sa démission de l'arbitrage. La CDA prend acte de sa décision et reste en attente de la réception du courrier officiel. La CDA le remercie pour les services rendus.

Le 30.07 David DESPRET pose une indisponibilité du 11.08 au 01.09.

Le 31.07 Samir ARJDAL signale un souci pour saisir une indisponibilité via son MyFFF. Cela est normal car sa licence n'est pas encore validée pour la saison 2018-2019.

Le 01.08 Sahim SAHLI envoie son dossier médical avec la fiche de renseignements.

Le 02.08 Véronique et Jean-Michel MAINGAUT confirment leur présence au rassemblement du 15.09.

Le 02.08 Moughni MOHAMED, après avoir fourni son RIB le 04.07, demande l'état d'avancée de son dossier. Il doit saisir la ligue pour plus d'informations.

Le 03.08 Xavier RAYBAUDI pose une indisponibilité par mail car souci avec son MyFFF. Cela est normal car sa licence n'est pas encore validée pour la saison 2018-2019.

Le 03.08 Anthony MICHEL répond favorablement à la sollicitation de la CDA pour encadrer la prochaine FIA.

Le 04.08 Christophe GRANGER demande si sa licence est validée et fournit la fiche de renseignements le 09.08.

Le 04.08 Richard MERAT signale ne pas faire de demande de licence d'arbitre car souhaite devenir arbitre auxiliaire.

Le 05.08 Manon TULIS questionne sur les étapes à suivre pour intégrer un pôle féminin de football. Il lui est demandé de préciser son projet (arbitre ou joueuse).

Le 06.08 Nabil BOULACHEB souhaite poser une indisponibilité mais rencontre des soucis avec son MyFFF. Cela est normal car sa licence n'est pas encore validée pour la saison 2018-2019. Toutefois, il lui est rappelé qu'un délai de 21 jours est nécessaire entre la date de la demande et celle de l'indisponibilité.

Le 06.08 Éric GRILLE informe de sa décision d'arrêter sa fonction d'observateur. La CDA entend les raisons et le remercie pour l'ensemble des services rendus à l'arbitrage aubois.

Le 07.08 Pierre ANTOINE annonce son départ du département pour ses études. La CDA lui souhaite une bonne continuation dans l'arbitrage dans son nouveau lieu de résidence et le remercie pour les services rendus. Le 08.08 le District d'Alsace de Football demande le transfert de son dossier d'arbitre. Renseignements pris sur la procédure à suivre, son dossier sera envoyé prochainement.

Le 09.08 Julien DA COSTA émet le souhait de faire une pause dans l'arbitrage. La CDA reste en attente de sa demande officielle.

Le 09.08 L'AS DROUPT ST BASLE dépose trois demandes d'arbitre officiel. La CDA en fonction de ses moyens fera de son mieux pour répondre à la demande.

Le 09.08 Erik GUILLET informe d'une indisponibilité et du dépôt de sa demande de licence.

Le 10.08 Maxence COFFINET prévient de son absence au rassemblement du 15.09.

Le 10.08 Anthony MICHEL en sa qualité de référent club annonce la démission d'un arbitre (Blin Jérémy). La CDA demande que ce dernier envoie le courrier validé par le club pour officialiser cette décision. Finalement, le club des Municipaux informe que l'intéressé ne prendra pas de licence cette saison.

Le 10.08 Enzo GARCIA indique ne pas être en état de reprendre l'arbitrage. Il lui est demandé plus d'explications.

Le 10.08 Guillaume MORAIS via son référent de club annonce son arrêt temporaire de l'arbitrage. La CDA échange avec lui le 12.08 en lui proposant des alternatives. Finalement, le 24.08, il fait part de sa décision de ne pas renouveler sa licence d'arbitre cette saison.

Le 10.08 Thomas DEWASME informe de son absence au rassemblement.

Le 10.08 Raphael DELANDHUY pose une indisponibilité avec justificatif.

Le 10.08 Ange ROYER indique un retard dans l'envoi de son dossier médical ainsi que son changement de club

Le 10.08 Christophe SEGARD signale ne plus faire partie des observateurs en raison de ses fonctions de délégué officiel. Il est retiré de la liste.

Le 11.08 Samir ARJDAL relève un souci de désignation corrigé par Bernard.

Le 11.08 Michel LHIVERT informe d'une indisponibilité de dernière minute pour le 15.08.

Le 12.08 Cédric CUISINIER envoie la fiche de renseignements. Il sera désignable dès que son dossier sera validé.

Le 12.08 Mohamed LACHAL souligne un souci de désignation qui est corrigé par Bernard.

Le 12.08 Morad IRCHAD annonce avoir déposé son dossier médical ainsi que celui de son frère Nabil au District.

Le 13.08 David MATHURIN pose une indisponibilité de longue durée qui nécessite un échange par mails et téléphone avec la CDA. Un accord est trouvé afin de gérer au mieux ses désignations.

Le 13.08 Steephan MAHALINGAM est en difficulté pour poser une indisponibilité. Ceci est dû au fait que sa licence n'est pas encore faite.

Le 13.08 Fabien CHOLLIER prévient qu'une blessure l'oblige à renoncer à une désignation en Coupe de France. La CDA lui souhaite un bon rétablissement.

Le 13.08 Le président de la CDA échange avec le représentant de l'Etoile de Lusigny au sujet de la situation de Jordan MINOT, arbitre du club, et des alternatives qui s'offrent à lui afin d'éviter une démission.

Le 14.08 Le FC BUCEY fait parvenir une demande d'arbitre officiel.

Le 14.08 Aurélien PRIEUR demande des explications sur le rassemblement des arbitres auxiliaires prévu le 22.09.18. Réponse lui est faite sur les raisons de ce rassemblement.

Le 14.08 Alexis PHEDOROFF dépose un certificat médical au DAF. Il lui est demandé de produire l'ensemble du dossier médical indispensable à la demande de licence.

Le 16.08 Le BAR SUR AUBE FC signale qu'un de ses arbitres (Maximilien VALERE) a quitté le District pour la Marne et demande la procédure à suivre pour éviter qu'il arrête ses fonctions. Ce dernier doit se rapprocher du District d'accueil pour demander le transfert de son dossier.

Le 17.08 Claudie POULET informe, suite à la convocation au rassemblement des arbitres auxiliaires, que Martial HERTZOG n'est plus rattaché au club de Longsols.

Le 17.08 François SALINGUE échange avec le référent de l'Etoile de Lusigny au sujet du rassemblement des arbitres auxiliaires.

Le 17.08 Sophian BELHADI envoie la fiche de renseignements qui permet de le désigner.

Le 18.08 Nicolas THIERRY, arbitre auxiliaire, annonce son absence au rassemblement du 22.09 ainsi que sa non pratique de l'arbitre pour une longue durée car actuellement à l'étranger.

Le 19.08 Damien GUYOT remplace au pied levé l'AA absent au match de R1 opposant le RCSC à Nogentais FC. François SALINGUE demande au responsable des désignations ligue la mise à jour sur Foot2000. La CDA remercie Damien pour sa disponibilité et sa réactivité.

Le 20.08 David MATHURIN indique être disponible pour le 09.09.

Le 20.08 Anthony PEREZ explique les raisons du retard de renouvellement de sa licence.

Le 20.08 Mahdi HABIBI échange sur sa situation avec François SALINGUE.

Le 20.08 Thomas DE FARIA informe d'une indisponibilité de dernière minute pour le 26.08. Il fournit un justificatif le 01.09

Le 20.08 François SALINGUE échange avec le RCSC au sujet de jeunes arbitres potentiellement démissionnaires. Le courrier nécessaire à la validation de leur choix est fourni au responsable du club, Monsieur MOCQUERY.

Le 20.08 François SALINGUE effectue un point avec un responsable des Municipaux sur l'avancée du renouvellement des licences d'arbitres. Il a, à cette occasion, connaissance du comportement d'un arbitre.

Le 20.08 Leny BLANDIN demande un retrait de désignation pour pouvoir faire les vendanges qui est acceptée

Le 21.08 Christophe GRANGER signale sa disponibilité suite au report de son match du 26.08.

Le 21.08 Baptiste MIGNOT demande un retrait de désignation pour le 26.08 et fournit un planning professionnel à l'appui de sa demande.

Le 21.08 Kabine KOMARA confirme sa présence au rassemblement du 15.09 et indique que sa demande de licence sera faite dans les prochains jours par son club.

Le 22.08 Arnaud FEVRE, arbitre auxiliaire, informe de son absence au rassemblement du 22.09 avec justificatif.

Le 22.08 Aurélien CHEDRU informe d'une indisponibilité pour sa désignation du 26.08. La désignation relevant de la ligue son message est transmis au désignateur ligue adulte, Jean-Yves FRAIPONT

Le 23.08 Yann MEMBRADO attire l'attention sur le distancier kilométrique.

Le 23.08 Le FC Vallant les Grès informe du dépôt du dossier médical ainsi que de la demande de licence de Laurent HOHMANN.

Le 24.08 David MATHURIN signale sa disponibilité pour le 16.09.

Le 24.08 L'Etoile de Lusigny sollicite le report de son match du 02.09 en raison des vendanges.

Le 25.08 Bernard PREMOSELLI annonce son absence au rassemblement car en congé du 10 au 30.09.18.

Le 27.08 Halim CHANDOURI prévient d'une indisponibilité de longue durée suite à une blessure durant un match. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 27.08 François BIDAULT fait savoir qu'il sera absent à la CDA du 04.09 pour raison professionnelle

Le 27.08 VOSNON / ST MARDS FC dépose une demande pour onze désignation d'arbitre. La CDA en fonction de ses moyens fera de son mieux pour satisfaire la demande

Le 28.08 Mohamed LACHAL se montre surpris de son affectation pour la saison qui débute. Ceci fait l'objet d'un échange avec le président de la CDA

Le 28.08 Corentin FAUXVAUX informe ne pas renouveler sa licence d'arbitre en raison de ses obligations professionnelles. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage aubois

Le 28.08 la direction du DAF signale que le dossier médical de Nabil IRCHAD a été déposé mais est incomplet. Il est demandé à ce jeune arbitre de faire le nécessaire au plus vite.

Le 28.08 Sylvain THULLIER, vice-président de la CRA, demande des explications suite à l'absence d'un AA en R3. Les explications fournies par l'arbitre concerne (Charles Christophe) sont transmises à la CRA.

Le 28.08 David MATHURIN se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 02.09

Le 29.08 Jean Paul NOBLOT demande s'il est désignable. Il semble que non car son club n'a pas fait le nécessaire

Le 29.08 Paul BERTHOLLE demande s'il doit fournir un certificat de reprise après sa longue indisponibilité en plus du renouvellement de sa licence. La validation du dossier médical est suffisante pour une reprise

Le 30.08 Yann MEMBRADO se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 02.09

Le 30.08 Sami BOUAJAJ signale une indisponibilité de dernière minute suite à blessure et fournit un justificatif. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement

Le 30.08 Théo OSSENT informe avoir effectué les démarches permettant la demande de licence

Le 31.08 Patrick MARIVAL se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 02.09

Le 31.08 Maxence COFFINET demande un retrait de désignation pour le 16.09

Le 31.08 le FC Malgache transmet le dossier médical de monsieur KOMARA Kabine

Le 31.08 Tristan FERNANDES demande le retrait d'une désignation en raison du rassemblement ligue du 08.09

Le 02.09 Samuel PEDRO relève une erreur de désignation corrigé par Bernard suite à une reprogrammation par la ligue d'un match reporté

Le 02.09 Anthony MICHEL demande si son dossier est complet car n'a pas de désignation. Son dossier doit encore être validé par la commission médicale

Le 03.09 Cédric CUISINIER demande les raisons qui justifient sa non désignation. Il semble qu'une saisie sur MyFFF d'indisponibilité de longue durée soit à l'origine de cet état de fait

Le 03.09 Farid EL BOUSSAIDI signale avoir perdu son écusson et demande à bénéficier d'un autre

Le 04.09 Sacha LAMOUREUX informe d'une difficulté pour poser une indisponibilité

Le 04.09 Alan GOUTHIER s'excuse de son absence à désignation du 02.09

Le 04.09 Alexandre VENTURA met en copie la CDA d'un rapport ligue suite absence d'une équipe en U17R2

3.2 Informations diverses

Le 13.07 François SALINGUE demande au DAF l'envoi du nouveau règlement intérieur de la CDA à tous les clubs Auboisiens. Il sollicite également l'envoi, aux clubs concernés, de la liste des arbitres non licenciés depuis deux saisons et faisant ainsi l'objet d'une radiation de la liste des arbitres.

Le 21.07 le DAF informe, à la demande de la CDA, les clubs et arbitres concernés qu'en Coupe de France, il est désormais possible de faire un quatrième remplacement durant les prolongations. UN article est également mis sur le site du District.

Le 24.07 François SALINGUE échange avec Florent GOSSELIN au sujet des nouvelles conditions d'organisation des FIA par l'IR2F. Ce nouveau fonctionnement devrait se mettre en place début 2019 mais aura peu d'impact sur le fonctionnement existant dans notre District.

Le 27.07 le DAF prévient un jeune arbitre stagiaire de son échec à la partie pratique (terrain) de la FIA de décembre 2017. Ce dernier peut se représenter à la prochaine session de formation.

Le 27.07 la direction du DAF envoie à tous les arbitres la note n°1 informant de la reprise des championnats, de la gestion des indisponibilités et des procédures de renouvellement de licence.

Le 29.07 François SALINGUE communique à la CRA et au DAF le calendrier des réunions de la CDA pour la saison 2018-2019.

Le 13.08 François SALINGUE informe l'ensemble des arbitres désignés en Coupe de France de la conduite à tenir et leur communique les documents nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Le DAF est sollicité pour la publication d'un article relatif au rassemblement du 22.09.2018 des arbitres auxiliaires. Ceci est fait le 14.08.

François SALINGUE demande la mise à jour des informations disponibles dans la rubrique arbitrage sur le site du DAF. Il envoie le 15.08 à l'ensemble des arbitres adultes leurs affectations pour la saison qui commence en précisant le type de test physique à réaliser en fonction de leur catégorie. La CDA félicite l'ensemble des arbitres promus.

Le 17.08 François SALINGUE envoie au Président du DAF les conventions nécessaires à la poursuite des échanges interdistricts. Ces dernières doivent être validées par les Présidents des districts concernés.

Alain SARS, Directeur Technique adjoint en charge du secteur amateur à la DTA, envoie un document qui doit permettre d'organiser des actions pour recruter dans le vivier de l'UNSS des arbitres et notamment des féminines non licenciés dans les clubs.

Les convocations pour la CDA du 04.09 sont envoyées le 27.08.18

François SALINGUE sollicite du DAF le 02.09 la mise en ligne et l'envoi et des documents utiles aux arbitres et arbitres auxiliaires pour la saison : RI de la CDA ; les circulaires 1, 2 et 3 du RI de la CDA ; la procédure de l'exclusion temporaire et la vérification des licences. L'envoi est réalisé le 03.09.18

La direction du DAF informe qu'au 03.09, 15 dossiers médicaux sont en attentes de validation par la commission médicale.

3.3 Informations District

Le Comité Directeur a validé le nouveau RI de la CDA ainsi que les nouveaux frais d'arbitrage qui font passer le kilomètre parcouru à 0,38 euros au-delà de 36km aller.

Le 03.08, La direction du DAF communique, avant départ en congés, un tableau indiquant l'état d'avancée des demandes de licences des arbitres aubois. Suite à cet envoi, François SALINGUE relance les arbitres et les clubs dont la demande de licence n'est pas correctement faite (fiche de renseignements ou bordereau manquant par exemple). Il envoie également un mail à tous ceux n'ayant effectué aucune démarche. Ceci permet de passer de 32 arbitres désignables à 82 au 20.08. Il est procédé à une nouvelle relance le 23.08.

3.4 La commission des compétitions informe :

Afin de préparer une rencontre avec la commission des compétitions prévue le 22.08, François SALINGUE sonde les membres de la CDA pour définir les sujets à aborder.

Au cours de cette rencontre, il a été défini que :

- Les rapports disciplinaires sont à envoyés **uniquement** à : competitions@district-aube.fff.fr ;
- Les rapports doivent être en concordance avec les motifs indiqués sur la FMI, annexe comprise ;
- Les éventuelles carences administratives des arbitres seront sanctionnées directement par la commission des compétitions ;
- La direction du DAF est chargée de relancer les arbitres n'ayant pas fournis de rapport dans les délais demandés ;
- Il est possible de se concerter entre arbitre et délégué (si délégué désigné) avant que chacun réalise son propre rapport. En revanche, la rédaction des rapports doit rester personnelle (on évite les échanges de rapports afin de conserver le ressenti de chacun) ;
- Au terme de cette rencontre, Il reste à réfléchir au mode de fonctionnement à instaurer lorsqu'un arbitre sera absent à désignation ceci afin d'en informer les clubs intéressés. La CDA ne valide pas la demande de la commission qui était que l'arbitre informe en direct les clubs de son absence.

Le 24.08, les 9 clubs concernés par le championnat U19 interdistricts 1ère phase des modalités du déroulement de cette compétition. Le calendrier officiel de cette compétition est communiqué aux clubs le 30.08. La première journée se jouera, pour les clubs non concernés par la coupe Gambardella, le samedi 08.09 à 15h30.

Le 30.08 sont communiqués les calendriers officiels des championnats U17 district aller/retour et celui des U15 district 1ère phase poule A et B dont la compétition débutera le 8 septembre à 15h

Le 31.08 que le match Lusigny1 / ESGT1 en championnat U15 1ere phase poule B du 08.09 initialement prévue à Lusigny se déroulera au stade des Sénardes à Troyes à 15h.

Le 03.09 de la mise à jour du calendrier des championnats seniors suite au report de la journée du 02.09

Le 04.09 du report, en raison des vendanges, du match ASVPO / VITRY FC en U19 interdistrict poule C du 08.09 au 20.10.2018

Le 04.09 du forfait général de l'équipe d'U17 du regroupement ASVPO/AGT

Du tirage au sort du premier tour des différentes coupes du DAF

3.5 Informations Ligue

Le 03.08, François SALINGUE sollicite le service licence de la ligue suite au nombre croissant de licence d'arbitre en attente de validation.

Le 09.08, le document permettant la mise à jour des catégories arbitres sur Foot2000 est envoyé.

3.6 Informations de la CRA

La CRA transmet la liste des observateurs fédéraux pour la saison 2018-2019. Elle transmet également les PV 1, 2 et 3 ainsi que la circulaire annuelle du RI de la CFA publiée le 31.07.2018.

Le 13.07 François SALINGUE communique à la CRA la liste de nos validateurs (Nicolas, François BIDAULT et Jean-Michel). Il échange avec la CRA au sujet de la candidature d'Anthony PEREZ. Ce dernier pourra se représenter dans un an. Il sera cette saison D1 promotionnel et suivra la formation des candidats ligue adultes.

La CRA fait suivre une décision de la cour de cassation du 05.07.18 indiquant qu'en plus d'une infraction pénale, « *l'agression d'un arbitre commise dans une enceinte sportive par un joueur constitue, même lorsqu'elle se produit à l'issue de la rencontre, dont ce dernier a été exclu, une infraction aux règles du jeu, en lien avec l'activité sportive* »

Vincent MERULLA, représentant des Présidents de CDA en CRA, informe du processus d'obtention des médailles ligue qui est une distinction honorifique assujettie à des critères.

La CRA interpelle notre Président au sujet de la mise à jour sur Foot2000 des catégories des arbitres mentionnées sur les licences. François SALINGUE se rapproche de la direction du DAF pour revoir ce sujet.

Une réunion de la CRA est prévue le 13.08, François SALINGUE questionne les membres de la CDA sur les sujets à y aborder à cette occasion.

Monsieur Sylvain THULLIER, nouveau vice-président de la CRA pour notre territoire, informe qu'au 17.08 seulement 75 des 137 arbitres de notre district sont désignables. Il communique également la nouvelle composition des instances du territoire ouest de la LGEF.

François SALINGUE demande à la CRA la mise en ligne du rapport disciplinaire afin que, en cas de besoin, nos arbitres désignés en Coupe de France ou toute autre compétition Ligue, puissent y avoir accès.

La CRA informe que la LGEF a mis en place une adresse unique pour tous les rapports de discipline ou incidents pour les compétitions ligue : N3, R1, R2, R3 et jeunes.

Les rapports disciplinaires doivent être adressés à : discipline@lgef.fff.fr avec copie obligatoire au référent de secteur Roland TISSERANT : tisserant.roland@neuf.fr

La CRA signale que les conditions de l'exclusion temporaire restent les mêmes pour la saison qui débute. Cette information est communiquée à tous les arbitres aubois le 03.09 par la direction du DAF.

La CRA informe qu'au 01.09.2018 le district de l'Aube a le plus faible taux de renouvellement de licence d'arbitre (64,23%).

Matthieu LOMBARD, CTA, informe que le 13.10.18 se tiendra le stage de rentrée des arbitres féminines de la LGEF auquel est convoquée Maëlie DEGAND. François SALINGUE va accompagner notre jeune arbitre.

3.7 La commission des compétitions ligue informe :

Le 24.08 que la journée de championnat U19 en R1 du 8-9 septembre est reportée au 21 octobre en raison du 1^{er} tour de la coupe Gambardella.

Le 31.08 du report du match du 02.09 en R3 Bar sur seine 2 - ASVPO 2 en raison des vendanges

Le 04.09 du forfait général de l'équipe féminine du FCAT en championnat de R1 F et en coupe de France.

4 DESIGNATIONS

4.1 Adultes (Bernard Prémoselli)

Bernard constate le nombre très faible d'arbitres désignables pour la reprise des championnats le 02.09. Il lui est demandé de prioriser les observations et la D1.

Le 17.08, Bernard signale que 21 arbitres adultes ne sont toujours pas désignables pour diverses raisons malgré la relance de François SALINGUE. Il alerte de nouveau le 31.08 du faible nombre d'arbitres à disposition pour un important nombre de match à couvrir. L'état actuel du taux de renouvellement de licence ne permet pas

de faire face au besoin notamment avec les besoins liés aux matchs à couvrir en ligue suite à la création de la nouvelle poule de R3. François SALINGUE se charge de faire remonter cet état de fait à la CRA.

4.2 Jeunes (Thierry Raybaudi)

Après une concertation avec le nouveau désignateur jeune ligue, Gatien PIERROT, Thierry transmet à la CDA les désignations prévues pour le 1^{er} et 2 septembre.

Au 04.09.2018, 23 jeunes sont désignables, 2 sont blessés pour une longue durée et 10 sont privés de désignations.

4.3 Observations – Tutorats

Le 22.08 Nicolas SPAY envoie à l'ensemble des observateurs le mémento de l'observateur qui a pour finalité une harmonisation des observations qui devaient débiter le 02.09.2018. Suite au report de la journée de championnat du 02.09, les observations et les tutorats débiteront les 08 et 09.09.2018.

5 ETDA

5.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Le 20.07 François SALINGUE envoie aux candidats un questionnaire à rendre avant le 31.07 à Yohann et Sébastien.

La CDA transmet tous ses encouragements de réussite à nos candidats qui passeront l'examen Ligue le 08.09.18. François SALINGUE prévient la CRA le 31.08 que Sami BOUAJAJ en raison d'une blessure qui va le tenir un long moment loin des terrains de foot renonce à sa candidature ligue pour cette saison.

5.1.1 Adultes

Le 27.07, Sébastien a travaillé en petit groupe (Francis et Abdou). Il a reçu le questionnaire, envoyé par François SALINGUE le 20.07, de la part d'Abdou, Francis et Aurélien. Yacine a fourni le sien quelques jours après en raison d'un problème de téléchargement des fichiers.

Une dernière séance de travail est faite le 03.09 sous forme d'un test vidéo, auquel tous nos candidats adultes ont assisté, suivi de sa correction ceci avant l'examen ligue du 08.09.

5.1.2 Jeunes

Dans l'objectif de l'examen du 08.09, Yohann relance nos jeunes candidats le 07.08 pour le questionnaire en attente de réponse fixée au 31.07. Il leur propose un nouveau questionnaire ainsi que la possibilité de prendre un temps au DAF pour un travail de groupe.

5.2 Pôle physique

François BIDAULT propose de reprendre les séances d'entraînement collectif le mercredi 1^{er} août en fonction des arbitres disponibles et intéressés. Il précise que pendant la période estivale, les vestiaires ne sont pas disponibles. La note n°2 est envoyée, via le DAF, à l'ensemble des arbitres.

Le 03.09, nos 4 candidats adultes à la candidature ligue ont passé un test physique type examen de ligue.

5.3 Pôle Potentiel Talent

La CDA demandera à François BIDAULT d'aller observer une jeune JAD présentant un potentiel intéressant.

5.4 Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Le DAF envoie aux clubs, le 06.07, le formulaire d'inscription à la FIA des 22 et 29.09 et du 06.10 dont le coût passe à 120 euros. François SALINGUE fait parvenir le même formulaire aux personnes qui, via la plateforme mise à disposition par la FFF, ont manifesté un intérêt pour l'arbitrage.

A la demande de la CRA, François SALINGUE donne le nom du référent FIA au sein de la CDA pour la saison à venir, il sollicite l'ensemble des formateurs possible pour l'encadrement de la FIA des 22,29.09 et 06.10.18.

Le 10.08 François SALINGUE informe les arbitres auxiliaires qui ont manifestés le désir de devenir arbitre officiel des dates de la prochaine FIA.

Sous réserve de validation des inscrits ou préinscrits, la FIA de septembre est complète au 03.09 avec 27 candidats dont 14 adultes et 6 féminines.

Nicolas SPAY et François SALINGUE sont chargés de l'aspect organisationnel de la FIA.

5.5 Arbitres auxiliaires

Le DAF, à la demande de la CDA, envoie à tous ceux ayant effectué tout ou partie de la saison 2017-2018 en tant qu'arbitre auxiliaire un lien permettant de remplir un questionnaire favorisant une évaluation et un bilan de la saison écoulée.

Les convocations pour le rassemblement des auxiliaires prévu le 22.09.2018 sont envoyées le 17.08 par la direction du DAF. Sébastien et François SALINGUE s'entendent sur la forme et le contenu de la journée :

- Matinée et début d'après-midi : formation des candidats arbitre auxiliaire
- 15h30 : point lois du jeu et échange avec la CDA
- 17h00 : tests de connaissances

La CDA, consciente du besoin pour les clubs de pouvoir compter sur les arbitres auxiliaires, décide que ceux ayant validés la saison dernière le statut d'arbitre auxiliaire peuvent jusqu'au rassemblement du 22.09.2018 arbitrer une rencontre en qualité d'arbitre auxiliaire. Une publication sur le site du district ainsi qu'un envoi aux clubs dans ce sens est demandée le 30.08 à la direction du DAF.

Pour l'heure, seules 2 personnes sont inscrites à la formation auxiliaire organisée le 22.09. Si le nombre n'évolue pas, la CDA annulera cette formation pour la reporter à une date ultérieure.

6 ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT DU 15.09.2018

Les convocations pour le rassemblement de début de saison du 15.09.18 sont envoyées par le DAF le 09.07 à l'ensemble des arbitres (jeunes et adultes) ainsi qu'aux observateurs. Une première relance est faite le 27.07, une seconde le 10.08 puis une troisième le 21.08 à l'ensemble des arbitres n'ayant pas encore répondu via le lien internet de leur présence au rassemblement. Copie de ces envois est faite à leur club.

Au 04.09, 91% des adultes et 75% des jeunes ont donné une réponse à leur présence au rassemblement.

Afin de faciliter la partie pratique du rassemblement, la piste d'athlétisme, un terrain de foot, deux vestiaires et les repas de midi sont réservés. Le DAF est sollicité pour l'ensemble du matériel nécessaire au bon déroulement du stage (sono, chasubles, coupelles, cônes...).

7 TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Francis CUNY attire l'attention sur le besoin de disposer de support rigide pour les arbitres passants le test de connaissance du rassemblement dans l'amphi.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François SALINGUE, lève la séance à 22h10

La prochaine réunion n°3 de la C.D.A. est prévue le 25.09.2018 à 18h45

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA